



# Livret d'information pour étudiants en mobilité sortante



## Table des matières

Qu'est-ce que le programme ERASMUS PLUS ?.....	1
Modalités d'éligibilité des étudiants .....	2
Echéancier et engagement de l'étudiant à chaque étape .....	2
Les aides-financières .....	3
Objectifs institutionnels stage ERASMUS semestre 5 .....	3
Reconnaissance de la mobilité .....	4

### Qu'est-ce que le programme ERASMUS PLUS ?

C'est un programme de mobilité étudiante au sein de l'Europe et de quelques pays associés dont la liste peut varier d'une année sur l'autre.

Bénéficiant de la charte ERASMUS PLUS, l'IFSI Capelette propose aux étudiants de réaliser leur stage du semestre 5 dans le cadre de ce programme dans l'un des Etats membres participant au programme<sup>1</sup>. Ce dispositif s'intègre dans le projet institutionnel de l'IFSI. Il enrichit les possibilités de mobilité universitaire existantes en s'inscrivant en parallèle du programme d'échange avec l'université de Montréal.

La mobilité de stage Erasmus + est une première étape dans l'essor de la mobilité internationale de l'institut. Le choix du semestre 5 permet de répondre aux impératifs du programme (durée d'au moins 2 mois) mais donne aussi le temps aux étudiants de construire le projet et de le faire valider par l'institution.

Dans ce cadre, l'étudiant peut s'appuyer sur son référent pédagogique à l'IFSI qui l'accompagnera dans le processus.

---

<sup>1</sup> Cf. Annexe 1 : ERASMUS allocations de stage pour l'année 2019-2020

La mobilité internationale est une véritable opportunité pour les étudiants leur permettant une expérience culturelle et humaine riche. Dans le cadre professionnel, cela est l'opportunité d'échanges de pratiques et du développement de compétences dans un contexte différent de ceux auxquels ils sont habitués dans leurs études.

Les objectifs de ce programme sont de permettre aux étudiants qui en bénéficient :

- D'élargir son système de références : valeurs, savoirs, représentations, préjugés...
- De renforcer ses capacités d'adaptabilité et d'autonomie : s'inscrit dans une dynamique de changement
- D'améliorer ses compétences linguistiques
- D'enrichir sa pratique professionnelle
- De faciliter l'exercice professionnel si le projet de vie est celui de s'installer dans le pays d'accueil

## Modalités d'éligibilité des étudiants<sup>2</sup>

Les projets doivent être soumis dès le semestre 3 de l'année N-1.

La validation des projets est réalisée par une commission où siègent : la direction, le référent mobilité internationale, le référent pédagogique et un membre de l'équipe pédagogique de l'année. Cette commission se réunit au semestre 4 de l'année N-1.

Les critères d'éligibilité des projets sont mentionnés dans l'ANNEXE 2 de ce document.

Les étudiants doivent remplir les conditions au niveau académique, administratif et suivre les étapes de l'échéancier (ANNEXE 3).

Les décisions sont publiées au maximum un mois après la réunion de la commission.

## Echéancier<sup>3</sup> et engagement de l'étudiant à chaque étape

Le projet se construit dès la première année. Des informations sont réalisées aux moments stratégiques de la formation afin d'accompagner le processus. Le référent pédagogique de l'étudiant ainsi que le référent mobilité internationale de l'IFSI accompagnent l'étudiant dans sa réflexion et ses démarches. Il peut également se référer au site de l'IFSI et au guide de la FNESI<sup>4</sup>.

A chaque étape, l'étudiant doit faire preuve de rigueur dans le respect des procédures administratives, de ses engagements et de pro-activité dans l'élaboration de son projet :

*Dans la phase préparatoire, l'étudiant s'engage dans :*

- La recherche de stage et d'un logement
- Elaboration d'objectifs de stage pertinents au contexte macro/micro (politique et système de santé, organisation des soins...)

---

<sup>2</sup> Cf. Annexe 2 : ERASMUS\_grille critères d'éligibilité

<sup>3</sup> Cf. Annexe 3 : Echéancier organisationnel du stage ERASMUS + à l'attention des étudiants

<sup>4</sup> [http://fnesi.org/wp-content/uploads/2016/09/20160408\\_guidedelamobilite%CC%81\\_charte%CC%81.pdf](http://fnesi.org/wp-content/uploads/2016/09/20160408_guidedelamobilite%CC%81_charte%CC%81.pdf)

Dans la phase de mise en œuvre, il s'agira pour l'étudiant de veiller à :

- Adopter un comportement professionnel,
- Communiquer à son référent pédagogique par mail, téléphone ou skype toutes les semaines sur sa progression, ses ressentis et/ou ses difficultés,
- Echanger de manière régulière avec l'équipe d'encadrement du pays d'accueil, sur sa progression, ressentis, difficultés
- Et ce, dans un souci de dynamique d'amélioration de sa pratique et de sa posture.

En retour de stage, l'étudiant s'engage à :

- Remettre à son référent pédagogique et responsable cellule stage les documents de stage dûment renseignés et rapports de stage en français
- Remplir les documents de retour à adresser aux organismes. Le rapport participant doit être soumis en ligne dans les 30 jours calendaires suivant l'e-mail d'invitation.
- Participer aux retours d'expérience auprès des étudiants et personnels de l'IFSI ou de l'université (ERASMUSDAYS).

## Les aides-financières

L'étudiant peut bénéficier sans conditions d'âge et de ressources d'une aide financière. Celle-ci est calculée en fonction :

- du pays d'accueil<sup>5</sup>, à noter que ces budgets font l'objet d'une réévaluation annuelle
- de la durée de la mobilité
- du nombre d'étudiants désirant partir en mobilité

Le tableau des subventions est actualisé pour chaque année du programme et diffusé sur le site de l'IFSI (voir annexe 1)

## Objectifs institutionnels stage ERASMUS semestre 5

Les compétences à mobiliser plus particulièrement au regard du niveau de formation, du projet pédagogique et de la spécificité de la mobilité sont :

- *Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique*
- *Compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle*
- *Compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques*
- *Compétence 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes*

---

<sup>5</sup> Cf. Annexe 1 : ERASMUS allocations de stage pour l'année 2019-2020

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
<p><b>Se positionner en tant que futur infirmier dans le système de santé</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer les particularités du système de santé du pays hôte</li> <li>- Comparer les systèmes de santé entre la France et le pays d'accueil</li> <li>- Connaître les problèmes de santé publique prioritaires du pays ainsi que les modalités de prise en charge (assurance maladie, couverture sociale, mutuelle)</li> <li>- Connaître les instances professionnelles représentatives</li> <li>- Connaître l'organisation de la formation des études d'infirmier et ses spécificités</li> </ul>
<p><b>Evaluer sa pratique professionnelle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser et analyser par écrit, via le portfolio, les éléments de sa pratique</li> <li>- Confronter sa pratique à celles des autres</li> <li>- Evaluer sa pratique au regard des principes de qualité/sécurité/Recommandations de bonnes pratiques et satisfaction du patient</li> </ul>
<p><b>Coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer les spécificités et missions de la structure et plus particulièrement du service</li> <li>- Connaître les spécificités des intervenants de soin</li> <li>- Repérer les liens entre les différents intervenants</li> <li>- Identifier l'organisation du système d'informations</li> <li>- Mobiliser les ressources et les outils de la coordination et de la continuité des soins</li> </ul>
<p><b>Mettre en œuvre des thérapeutiques et coordonner les soins</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en compte les spécificités contextuelles dans son raisonnement clinique</li> <li>- Repérer les problèmes de santé d'un groupe de patients, ainsi que les réponses thérapeutiques apportées et les mettre en œuvre</li> <li>- Programmer, puis répartir les actions de soin entre les différents professionnels pour un secteur de patients</li> </ul>

## Reconnaissance de la mobilité

Les étudiants doivent partir pour 10 semaines de stage au semestre 5.

Les **10 ECTS** relatifs à la validation de ce stage sont attribués dans les mêmes conditions qu'en France après la commission d'attribution des crédits.

**Le stage réalisé dans le cadre de la mobilité fera l'objet d'une mention dans le supplément au diplôme.**

